

N/REF : 15/09/2025 10H23 C:008222 I:12201

PETIBON MUGUETTE

V/Appel du Lundi 15/09/2025 a 10H23

**28 RUE DES GRANITS
22100 LE HINGLE**

IMMEUBLE : 28 GRANITS
28 RUE DES GRANITS
22100 LE HINGLE

Rennes, le

07 Octobre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 28 GRANITS - MME PETIBON 02 96 83 58 63

MOTIF : REFOULEMENT EU DANS LE SOUS SOL
REGARD INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR - POIDS LOURD OK

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 16/09
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
DEBOUCHAGE SIPHON
CONTROLE - BON ECOULEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : REGLEMENT PAR CHEQUE DE 140€ : N°2690815 BNP

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).
Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.
Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique
Vérification du bon écoulement du réseau.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer

l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ffait Déb.H.Pression	<=0h50 sans déplac.	2	127,28	127,28
TOTAL H.T.					127,28
T.V.A. a 10,00%					12,72
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>140,00</u>

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.